FRC 17519
Case FRC 20061

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

DISCOURS

DE

JUDEL (d'Eure-et-Loir)

Sur le départ des conscrits de ce département.

Séance du 1er. nivôse an 7.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Ces beaux mouvemens & cet élan sublime que la patrie en danger excita chez tous les Français dans les beaux jours de la révolution, semblent renaître en ce moment, chez

LIBRARY

la jeuneſſe françaiſe ſur-tout (dont la fatale réaction avoit paru engourdir l'enthouſiaſme guerrier). En effet, elle ſe précipite vers nos frontières avec cet air d'aſſurance & de ſatisfaction qui préſage les ſuccès ; la confiance, ſans doute, triple les forces, & devient par conſéquent le gage & la cauſe des triomphes : c'eſt cette confiance qui a fait attaquer & vaincre cette fameuſe armée napolitaine par une poignée de Français. Les défenſeurs des trônes doivent toujours fuir devant les républicains, parce qu'on doit mieux défendre ſa patrie, qu'un maître.

Le département d'Eure-&-Loir, quoiqu'un des moins populeux de la République, vient de fournir douze cents conſcrits qui paroiſſent diſpoſés à ſoutenir la réputation des bataillons qui les ont devancés dans la carrière des combats & de la gloire. L'amour de la patrie & de la liberté paroiſſoit primer, chez cette intéreſſante jeuneſſe, cette eſpèce d'inſtinct, ce ſentiment ſi doux qui enchaîne aux foyers paternels.

Ombre généreuſe de Marceau, tu as ſans doute treſſailli en voyant tes jeunes concitoyens s'avancer vers des périls glorieux. Pour t'imiter & te venger, on verra toujours leurs panaches, j'oſe le prédire, dans le chemin de l'honneur, comme celui de cet autre brave, dont le ſeul défaut, peut-être, fut d'être couronné.

Marceau, l'émule de Turenne, méritoit de terminer ſa glorieuſe carrière comme lui, & de périr ſur le terrein qui, ſans doute, ſeroit devenu, ſans le coup fatal, le théâtre d'une victoire, qui auroit encore agrandi ſa réputation.

Mais dans quel inſtant la Parque trancha-t-elle le fil de ſes belles deſtinées ? ce fut celui où une beauté touchante & jeune alloit unir une couronne de myrthe aux palmes qui ombrageoient ſa tête, & . . . . . Mais pardon ſi

je vous entretiens si long-temps d'un jeune guerrier que j'ai vu naître, que j'aimois, & qui est mort en faisant, de son corps, un rempart à la patrie ; j'ai cru que je pouvois, que je devois même jeter quelques fleurs sur sa tombe.

Au reste, je demande la mention au procès-verbal, & de l'ardeur avec laquelle les jeunes conscrits du département d'Eure-&-Loir se sont portés vers nos frontières, & du zèle que les administrations municipales, sur-tout celles de Chartres, ont déployé dans cette intéressante occasion.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 7.